

Lundi 4 juillet, l'Observatoire a publié le Baromètre prospectif, ainsi que ses premières estimations sur l'évolution des effectifs de l'assurance au 31 décembre 2023. Tous les documents et les vidéos relatifs à cette publication seront très prochainement accessibles sur son site et sa chaîne YouTube.

## 1<sup>ères</sup> estimations de l'évolution des effectifs de l'assurance au 31/12/2023

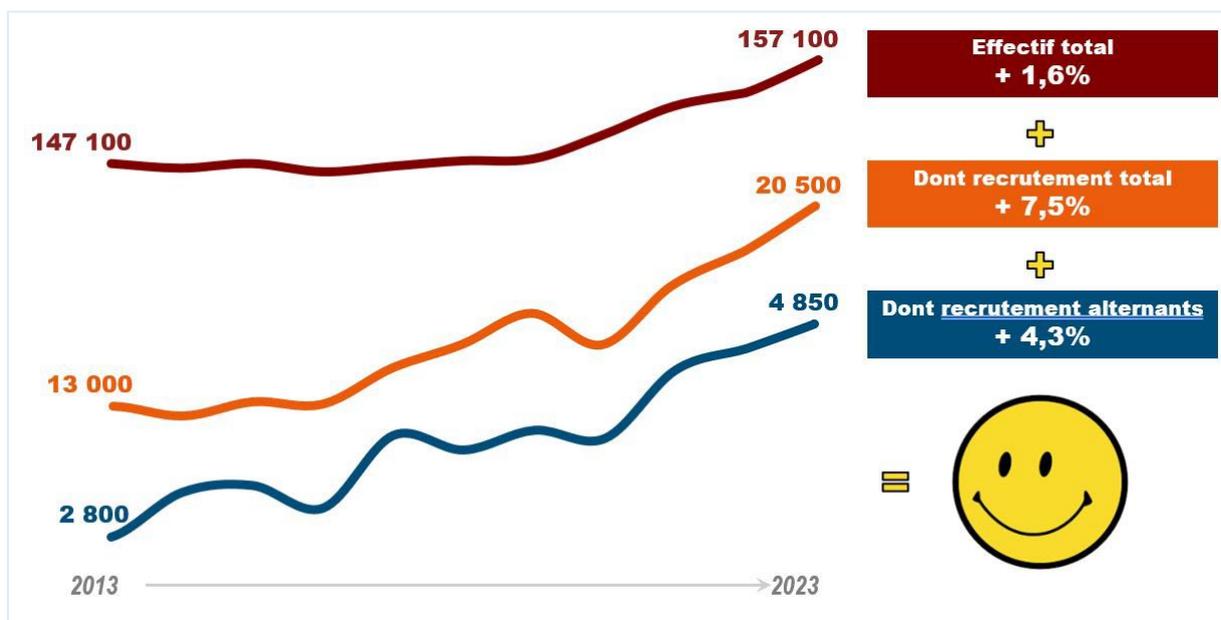
A fin juin, la représentativité de l'enquête ROMA correspond à un taux de réponses de 96,4% sur le périmètre de France Assureurs.

Sur cette base hautement représentative, il ressort que 2023 réaffirme cette année encore la dynamique de création d'emplois qui distingue le secteur de l'assurance. Avec des effectifs consolidés à 157 100 personnes au 31 décembre dernier, ce sont ainsi 2 400 collaborateurs supplémentaires qui ont rejoint les entreprises du secteur, soit une croissance nette de +1,6%.

Pour y parvenir, le nombre de nouveaux entrants augmente et dépasse pour la première fois la barre symbolique des 20 000 recrutements réalisés, compensant davantage que les départs, notamment ceux liés au papy boom.

L'alternance s'inscrit elle aussi dans cette même dynamique et ne faiblit pas, voire accélère sa diffusion dans les métiers. En flux, plus de 4 850 nouveaux alternants ont intégré une société d'assurance en 2023. Au total consolidé, ce sont désormais 7 200 alternants qui sont en poste chez un assureur, soit 400 de plus que l'an passé.

En synthèse, l'année 2023 se révèle être un excellent cru en matière d'emploi, confirmant sans faiblir la tendance lourde déjà engagée dans l'assurance depuis plusieurs années.



# Baromètre prospectif 2024

## Intelligences artificielles, première reconnaissance...

Après le "phénomène" ChatGPT, quelques mois à peine auront suffi pour que la vague de l'intelligence artificielle atteigne l'assurance. De très nombreux cas d'usage sont d'ores et déjà expérimentés dans des métiers très divers de notre branche. Entre des expérimentations en cours (*use cases*) et leur diffusion généralisée, l'IA s'est déjà installée au cœur de la réflexion stratégique des entreprises. Tous les acteurs sont ainsi confrontés à une matière foisonnante, complexe, aux enjeux immenses. Sur ce nouveau sujet, dirigeants, managers, salariés, organisations syndicales rentrent dans le temps des investigations et des apprentissages.

De fait, l'instruction de trois questions pourrait utilement accompagner leurs analyses et dialogues. Tout d'abord, que devrions nous tous savoir à propos des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) qui feront demain notre quotidien dans les entreprises ? Si les collaborateurs n'ont pas vocation à tous devenir des experts, le socle d'une culture générale partagée sur ce sujet paraît néanmoins nécessaire. Au préalable, la définition de ce minimum a toutefois besoin d'une formalisation claire et structurée de "l'objet" à connaître. Dans cette démarche, le guide de l'OCDE présenté dans ce Baromètre pourrait se révéler d'une grande aide.

L'impact sur l'emploi est une autre interrogation majeure qui vient immédiatement dès que l'on aborde ce thème. Que pouvons-nous dire de "l'exposition" des professions à l'intelligence artificielle dans les années qui viennent ? Les travaux rapportés dans ce chapitre mettent en regard les activités et compétences des métiers avec les applications de l'IA les plus courantes. Tous secteurs confondus, ils conduisent à une hiérarchisation des professions selon que leur potentiel d'utilisation de ces systèmes est fort ou faible. Dans ce classement, les activités d'assurance ressortent en tête.

Mais comment intégrer cette dimension dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ? "L'exposition" reste en effet virtuelle tant que des applications ne modifient pas concrètement le travail réel et son "panier de tâches". En soi, cette notion ne dit rien non plus de la reconfiguration des postes, entre automatisation et redéploiement sur des activités plus complexes assistées par l'IA. Du moins, ces premiers travaux proposent-ils des critères qui peuvent aider la GPEC à anticiper la dynamique des différents métiers à terme.

Ainsi, cette première reconnaissance invite à rentrer plus avant dans les possibles effets de l'IA sur les contenus et compétences des métiers de l'assurance. C'est l'objet de l'étude que l'Observatoire conduit actuellement auprès des professionnels de 10 grands domaines d'activités de la branche. En quoi les métiers de l'assurance sont-ils concernés par l'IA ? Quelles sont les principaux cas d'usage testés ou en passe de diffusion ? Quelles conséquences sur les pratiques professionnelles, le centre de gravité des métiers, leur valeur ajoutée intrinsèque et historique ?

Sans viser à épuiser le sujet, le rapport "Au seuil de l'IA, les métiers de l'assurance" (à paraître le 16 décembre 2024) marquera le prochain point d'étape de cette longue enquête !

---

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :  
Norbert GIRARD, Secrétaire général : 01 53 21 51 23 – [girard@obs.gpsa.fr](mailto:girard@obs.gpsa.fr)  
Toutes les études sont téléchargeables à partir du site : [www.metiers-assurance.org](http://www.metiers-assurance.org)